

ISSEP DU KEF

Enseignant : Dr.Hamza Selmi

Contenu des cours de culture générale 2^{ème} LFEP – Année univ.2011-2012.

INTRODUCTION

En ayant conscience des divers thèmes pouvant faire partie du contenu du programme de la culture générale, on a choisi uniquement ceux qui peuvent avoir un rapport avec la formation et l'avenir professionnel des étudiants en STAPS.

Ci-après quelques thèmes qu'on suggère nécessaires:

- Le cinéma
- L'art
- La culture
- La littérature
- Le théâtre
- Médias et communications
- Les NTIC et internet
- Les télécommunications
- La TV
- L'emploi
- L'histoire
- L'immigration
- l'éthique
- La religion
- Le travail
- La science et les techniques
- L'environnement

A noter que, l'étudiant est amené à enrichir sa culture générale par la lecture et le suivi de tout ce qui se passe autour de lui comme information écrite ou parlée en utilisant les nouvelles technologies d'information de plus en plus diverses et variées à sa portée.

NB. :d'autres thèmes aussi important ont été suggérés aux étudiants à faire sous forme d'exposés.

LE CINEMA

"Cinéma" est l'abréviation apparue en 1900 de "Cinématographe" (1892), du grec "*Kinêma*" (mouvement) et "*Graphein*" (écrire).

Définitions :

- Procédé permettant d'enregistrer photographiquement et de projeter des vues animées, inventé par les Frères LUMIERE.
- Art de composer ou de réaliser des films cinématographiques ; par extension : "Industrie du spectacle cinématographique" et salle de spectacle où sont projetés des films cinématographiques.
- "Septième art" : invention du terme en 1911 par le critique et théoricien italien du cinéma Roberto CANUDO.

Fritz LANG : "Le cinéma est l'art du peuple".

Andy WARHOL : "Toute image mobile sur un écran est du cinéma"..

ELEMENTS HISTORIQUES

- Antiquité : la lanterne magique aurait été connue en Egypte sous les Pharaons et en Italie à l'époque romaine.
- Léonard de VINCI (1452-1519) dessine une lanterne de projection.
- 1646 : KIRCHER construit une lanterne magique pratique
- 19e siècle : succession d'inventions annonçant le cinématographe.
(Par exemple : en 1833, le zootrope par *Horner*, en 1852, le kinétoscope par *Von Vchatius*, en 1877 le praxinoscope par *Reynaud*)

PRINCIPAUX FESTIVALS ET RECOMPENSES.

- Festival International du Cinéma à BERLIN (Ours d'Or).
- Manifestation de l'Academy of motion pictures arts and science à LOS ANGELES (Oscar).
- Manifestation de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à PARIS (César).
- Festival de CANNES (La Palme d'Or).
- Biennale de VENISE (Lion d'Or).
- Festival du Film Soviétique à MOSCOU.
- Rencontres Internationales de BERGAME pour le cinéma d'art et d'essai.
- Festival International du Film à NEW YORK.
- Festival Mondial du Film à MONTREAL...

L'ART

Du latin " *Ars, Artis* " (habileté, activité) synonyme du grec "*Têckhnê*": exercice d'un métier déterminé par des règles, fruit du travail humain.

Contraire : pas d'autre contraire que le "NON-ART" (Ecole de peinture déniant toute valeur esthétique à sa production).

HISTORIQUE

- Art du Paléolithique (âge de la pierre ancienne), puis du Néolithique

(âge de la pierre polie): poudre d'ocre, peintures rupestres (de moins 30.000 à moins 9.000 ans). Le Néolithique s'achèverait au Proche-Orient, vers 3300 avant JC : l'homme découvre l'écriture : l'histoire commence.

- Antiquité : imitation idéalisée de la nature.

L'art est propre à l'homme et volonté de le situer au sein d'une théorie universelle.

Approche technique au départ.

Histoire des arts conçue comme un long cheminement vers la perfection.

Platon le premier introduit l'idée de jugement. L'artiste comme imitateur.

- Art médiéval. Participe d'une démarche idéologique en Occident.

destinée au plaisir du regard.

Le Moyen Age est la grande époque du vitrail.

- Renaissance : début de retour à l'Antiquité puis, de nouveau, domination de l'iconographie. Siècle des lumières : domination de l'Antiquité, fouilles archéologiques, critiques d'art, histoire et philosophie de l'art. Les Beaux Arts.

Une redéfinition scientifique des arts fondée sur la recherche d'un ordre emprunté à l'Antiquité- Le Grand Siècle : le dix-septième siècle voit l'essor des académies, institutions issues de la Contre-Réforme, dont le but est de fixer les lois qui doivent présider à tout exercice artistique. Les deux modèles sont l'Antiquité classique et Raphaël.

- Le Siècle des Lumières : la naissance des salons réguliers au dix-huitième siècle est à l'origine de la critique d'art telle qu'elle est communément admise

- XIXème siècle : "L'Art engagé" – DAVID (vote la mort du roi) - Néoclassicisme, puis triomphe du Romantisme. C'est au cours de ce siècle que s'établit un décalage apparent entre les historiens d'art et la critique.

- XXème siècle : Libération du critère de ressemblance, succession rapide de courants artistiques (Art Moderne, Surréalisme, etc). Personnalité de CROCE " L'Esthétique " (1902)

L'ART A TRAVERS LES CIVILISATIONS.

- Art de la Chine ancienne : évolution sur quatre millénaires, avec toutefois le respect de traditions immuables. Peintures au lavis

monochrome, calligraphie. Traditions qui deviennent des sources d'inspiration.

La calligraphie est le véhicule par excellence de la pensée.

Recherche de la pérennité à travers l'éphémère et le fluctuant : papier, bois, laque, soie porcelaine.

Atteindre l'intemporel.

Animation constante de la ligne.

- Art du Japon : art issu de la Chine (techniques et modèles).

L'intimité avec une nature amie fait du paysage un cadre évocateur d'images poétiques et d'émotions, et non, comme en Chine, la traduction d'une conception de l'univers.

- Art de l'Inde : la sculpture est le miroir de l'Inde : les reflets de ses croyances, de ses spéculations et de la vie de son peuple s'y mêlent harmonieusement.

La création artistique participe à l'harmonie universelle.

- Art de la Russie : icône russe admiré par Henri MATISSE.

Cathédrale sainte Sophie de Kiev (1037) : construction en brique cuite de type byzantin et treize coupoles (ce qu'on ne trouve dans aucune église byzantine : sans doute initiative locale inspirée de la charpente en bois).

Mosaïques, fresques, enluminures.

- Art de l'Islam : Au gré des conquêtes, l'Islam côtoie plusieurs traditions artistiques. Art conditionné par la Foi et le strict respect des dogmes.

On entend par " arts de l'Islam" non la totalité de la production artistique des pays musulmans, mais la fraction de celle-ci qui obéit plus ou moins fidèlement à l'esthétique de l'Islam. Sont en général refusées les œuvres réalisées par les musulmans de Chine, d'Indonésie et d'Afrique noire, c'est-à-dire hors des terres classiques de l'Islam. Le domaine des arts islamiques s'étend sur plus de dix siècles ; géographiquement, entre le 45° et le 25° degrés de latitude nord. Il couvre l'architecture, la peinture, la sculpture et les arts industriels, notamment la céramique, les métaux, le bois, l'ivoire, le verre, les tissus, les tapis.

La religion n'a pas toujours été écoutée : elle n'a pas empêché le prodigieux développement de l'art funéraire. La politique impériale centralisatrice n'a pas toujours pu empêcher la naissance d'écoles provinciales.

L'art majeur est l'architecture. L'édifice principal est la mosquée, lieu de culte des musulmans et aussi foyer principal et forum.

- Art d' Afrique Noire : la sculpture est le langage artistique privilégié. L'art correspond à un symbole religieux ou politique, et est un intermédiaire entre la réalité humaine et le monde invisible.

Œuvres individuelles car dans leurs sociétés les créateurs africains n'étaient pas anonymes.

- Art du Pérou : la péninsule de Paracas (côte sud du Pérou).

Sépultures, poteries, vases à bec à étrier.

- Art des Andes : textiles.

Les tissus avaient valeur de symbole : signe de richesse, les grands s'en faisaient présent : avant le coton, utilisation de la fibre de cactus.

- Art de l'Afghanistan : le trésor de l'Oxus : en mai 1880, trois marchands furent attaqués par des voleurs. Le trésor dérobé comporte plus de cent cinquante objets et mille cinq cent pièces de monnaie.
- Art de l'Australasie : gravures et peintures pariétales des peuples aborigènes, dans des sites sacrés, des lieux bien déterminés qui ont une valeur spirituelle et cérémonielle.

L'ART D'AUJOURD'HUI

- Aujourd'hui, l'Art ne veut plus exprimer que ce que ressent l'artiste (l'Art pour l'Art, foisonnement des courants artistiques) et refuserait toute fonction sociale. - Enfin, l'individualisation des oeuvres, les artistes au lieu de l'ART, l'existence d'un marché de l'art ne reflète-t-il pas une société individualiste, à la recherche d'un nouveau sens du monde et où prime l'économique ? - Art contemporain : Nouveaux modes d'expression chez les artistes du XXème siècle, qui s'écartent des disciplines traditionnelles : assemblages, art video, art corporel.

De plus, apparition de nouvelles formes d'art, du fait de l'évolution technologique : images de synthèse, montages video.

Hegel, dans son *Esthétique*, classe les arts selon une double échelle de matérialité décroissante et d'expressivité croissante. Il distingue ainsi six arts, dans cet ordre :

1. architecture
2. sculpture
3. peinture
4. musique
5. danse
6. poésie

Les temps modernes

Le septième art est une expression proposée en 1912 par Ricciotto Canudo pour désigner **l'art cinématographique**. À noter que Jean Cocteau, qui appelait le cinéma la « dixième muse » a eu moins de succès.

Tantôt le théâtre (ou « jeu de l'acteur »), tantôt la photographie, la huitième place est assez disputée mais revient en général à la télévision, bien que les professionnels se réclament peu de cette expression. On pourrait s'accorder à dire que le **huitième art est « l'art de la prestation »**. L'expression **neuvième art** est aujourd'hui consacrée pour la bande dessinée. Son auteur en est sans doute Francis Lacassin qui publia en 1971 *Pour un neuvième art, la bande dessinée*.

Enfin, on pourrait penser le **jeu vidéo** comme **dixième art**, mais celui-ci semble encore manquer de légitimité culturelle. Toutefois, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication, a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres à Michel Ancel, Shigeru Miyamoto et Frédérick Raynal, trois illustres créateurs de jeux vidéo connus dans le monde entier ! Ceci pourrait annoncer l'entrée du jeu vidéo dans le domaine de l'art.

LA CULTURE

DEFINITIONS

- **Origine** latine : "*Cultura*".

- **Double signification du mot "culture" :**

. au sens propre : culture de la terre (tertiliser, ensementer, faire pousser)

. au sens figuré : culture de l'esprit (instruction, savoir, connaissance)

- **Définition restrictive** : Enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels ; acquisition de connaissances ; ensemble des connaissances qui enrichissent l'esprit , affinent le goût et l'esprit critique.

- **Définition extensive** : Phénomènes naturels et idéologiques caractérisant un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation - Ensemble de faits de civilisation propres à un groupe social : connaissances, croyances, morale, arts, coutumes.

- **Notions voisines** : Culturel, cultivé, érudition, culturologie, Instruction, savoir, érudition, culture générale, littéraire, philosophique, scientifique, artistique. Acculturation (assimilation d'une culture).

* **Les contraires** : inné/ acquis ; nature/ culture ; barbare; sauvage ; inculte.

* **Corrélat** : culture de masse, patrimoine, "droit à la culture", éducation. Civilisation, diversité, **nature**, rite, **technique**, folklore, intermittents du spectacle, télé-réalité, **loisir**

Les cultures : « autant de style de vie particulier, non transmissibles, saisissable sous forme de production concrète : technique, moeurs, coutume, institution, croyances. » Levi Strauss

Multiculturalisme : idée de respect des cultures des minorités et des immigrés et le soutien par des politiques publiques de ces cultures. Critiqué par les tenants d'un universalisme culturel qui se méfie du communautarisme de type anglo-saxon.

diversité culturelle: rejoint l'idée que la culture soit soustraite au processus de libéralisation des échanges, car elle ne constitue pas « une marchandise ou un produit comme les autres » (Jacques Delors)

Relativisme culturel : il n'est plus permis de hiérarchiser les productions artistiques au risque de ne plus reconnaître le génie.

Industrialisation de la culture : s'adresser au goût moyen du public sans chercher à le cultiver, à l'élever, préférer le divertissement

exception culturelle : volonté de faire barrage à l'entrée massive des produits américains et idée que la culture appartient au domaine d'exercice de la sphère publique, relevant de cette sorte « d'État providence culturel »

cosmopolitisme : toujours préférer l'universalité à la particularité

La culture de masse : l'ensemble des comportements, des mythes et des représentations, produits et diffusés via des moyens industriels. La notion s'inscrit dans un débat qui prolonge celui qui oppose la culture savante et la culture populaire, mais surtout dans une critique qui voit dans le développement des sociétés modernes une tendance à l'uniformisation.

L'uniformisation de la culture

L'expansion de la télévision, l'avènement des classes moyennes et le développement d'une culture homogénéisée sont trois éléments qui s'autorenforcent. Cet aspect inéluctable de l'évolution des sociétés conduit vers une standardisation progressive des goûts et des comportements de vie.

Culture et économie : aspect pécuniaire et lucratif. Crise de la culture - Culture et Civilisation : de quelle civilisation ? Le terme culture n'est pas directement lié à la civilisation occidentale (cf. la légitimité de la colonisation).

- culture, objet de consommation ("industrie culturelle").
- La culture peut-elle être considérée comme un enjeu économique ?
- La culture peut-elle entrer dans un cycle production-consommation à grande échelle ?

Culture et civilisation :

- Déclin de l'Occident : déclin de la "Culture"
- Les sous-cultures : émigration : melting-pot culturel (ex : En France "Les Beurs").
- déclin culturel, crise de la culture ou démocratisation de la culture ?
- La société française est-elle ou peut-elle être une société multiculturelle ?
- Ne risquons-nous pas d'assister à un "nivellement" de la culture ?
- La culture a subi de nombreuses transformations dans son contenu et dans ses objectifs --> conception unitaire et cohérente --> conception fragmentaire et plurielle - Caractère éclaté de la culture contemporaine en une mosaïque de cultures.
- le procès de la culture : instrument d'aliénation et d'accentuation des inégalités sociales. 1968 : "révolution culturelle" ?
- Elle implique l'authenticité, le désintéressement, la participation active.

Faits :

Condition fondamentale de la culture : le langage

L'émergence du langage fut une étape décisive qui a permis la prodigieuse complexité de la culture humaine. Toutes les cultures humaines ont pour fondement le langage.

L'idée d'une crise de la culture semble se profiler depuis les années 1960 ,avec la massification.

Il y a un choix à faire entre massification et diffusion de la culture

L'état se désengage des politiques culturelles

Arts libéraux : rhétorique, poésie, philologie, musique, arithmétique, astronomie...

La culture de l'âme c'est la philosophie

Le jugement esthétique de la modernité se caractérise par l'absence de tout critère ou de tout canon présidant à ce jugement. Kant fait du jugement d'un sujet le seul critère du goût, mais qu'il comprend que le goût lui-même n'a pas de critères ni de justification. Seul le plaisir esthétique est le critère du jugement du goût, le beau étant ce qui plaît universellement, sans concept.

Le XXe siècle : siècle des mass-médias, relégation de l'écrit face à l'image, déculturation due à la télévision mais Internet redonne de l'importance à l'écrit.

Crise dans la **définition** de la culture

crise dans la **perception** de la culture

crise dans la **transmission** de la culture

LA LITTÉRATURE

DEFINITION

- Du latin : *Litteratura* "écriture", puis "érudition".
- XVe siècle (sens très large) : Ensemble des connaissances.
- XVIIIème siècle : les oeuvres écrites dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques
- XXème siècle : Ce qu'on ne trouve guère que dans les oeuvres littéraires, ce qui est artificiel, peu sincère, opposé à la réalité.

LES PRIX LITTÉRAIRES :

- prix Nobel : annuel, décerné depuis 1901 par l'Académie de Stockholm à " l'auteur de l'ouvrage littéraire le plus remarquable d'inspiration idéaliste " (250 000 F)
86 lauréats dont 6 femmes
Refusé 2 fois (B. Pasternak et JP. Sartre)
Les Français primés : S. Prudhomme, F. Mistral, R. Rolland, A. France, H. Bergson, A. Gide, F. Mauriac, A. Camus, Saint-John Perse, C. Simon.
- prix Théophraste Renaudot : (1925), annuel, le même jour que le prix Goncourt, il récompense un ouvrage en prose combinant talent et originalité.
- prix Fémina : annuel, récompense la meilleure œuvre française en prose ou en poésie. Fondé en 1904 par les revues " Fémina " et " Vie heureuse ". (5000 F). Prix Fémina étranger créé en 1985.
- prix Médicis : (1958), annuel, le même jour que le Fémina. 4500 F à l'auteur dont l'œuvre publiée dans l'année apporte un ton et un style nouveaux. Depuis 1970, + un écrivain étranger. Depuis 1985, + un essai.
- prix Goncourt : le plus recherché en France, malgré la modicité du montant (50 F) ; les 10 membres de l'Académie des Goncourt le décernent depuis 1902, après un déjeuner traditionnel, à un roman publié dans l'année, qui s'impose par la jeunesse d'esprit et l'originalité de la forme. A partir de 1974, attribution d'une bourse de la nouvelle, du récit historique. 1980 : prix de biographie. 1985 : prix de poésie.
- prix mondial Cino del Duca : créé en 1969, annuel, récompense un auteur ou chercheur " dont l'œuvre constitue un message d'humanisme moderne " (200 000 F)
- prix interallié : récompense de préférence le roman d'un journaliste , annuel, fondé en 1930 par des journalistes du Cercle interallié (montant néant)

QUELQUES COURANTS LITTÉRAIRES FRANCAIS.

XVIème Siècle - La Pléiade : Du Bellay - Ronsard

- Humanisme : Rabelais

XVIIème Siècle - Classicisme : Corneille - Molière - Pascal - Boileau.

XVIIIème Siècle - Encyclopédistes : Voltaire - Diderot - D'Alembert.

- Préromantiques : Rousseau - Chateaubriand.

XIXème Siècle - Romantiques : Mme de Staël - Hugo - Balzac - Stendhal.

- Réalisme : Flaubert - Comte

- Naturalisme : Zola - Maupassant - Daudet.

- Parnasse : Gautier - José-Maria de Hérédia - Verlaine

- Symbolisme : Verlaine - Baudelaire

XXème Siècle - Surréalisme : Breton - Aragon - Eluard - Artaud - Prévert -

Desnos.- Existentialisme : Sartre - Camus - S. de Beauvo- Nouveau

Roman : Butor - Robbe-Grillet - Simon - Sarraute

NB : Duras et Becket pratiquent des techniques analogues, mais ne sont pas admis au titre de nouveaux romanciers par le colloque de Cerizy-la-Salle en 1971.

LE THEATRE

DEFINITION

1. Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques.
2. Art de représenter une action dramatique devant un public.

Concepts proches :

- Littérature dramatique (ensemble des pièces d'un pays ou d'un auteur).
- Réalisations scéniques, expression composite, représentation, pièce, forme orale de littérature.
- Théâtralité : existe-t-il une philosophie du théâtre ?

THEATRE ET SOCIETE (réflexions sur...)

- Le dramaturge est mêlé à la vie de la cité et le théâtre est pour lui un lieu de communion sociale (les rapports entre public et spectacle) : apport émotionnel.
- Le théâtre s'interroge-t-il sur des phénomènes sociaux ou les dénonce-t-il ?
- Le théâtre est politique, car il inscrit les protagonistes dans la Cité et dans le groupe.
- Le théâtre a une origine religieuse, à travers les époques et les civilisations, il entretient un besoin et suscite des vocations.
- La finalité du théâtre est la représentation à travers laquelle l'oeuvre est enfin pleinement elle-même.
- Le théâtre est la convergence d'arts différents : écriture, peinture, sculpture, musique, danse...
- Le théâtre, aujourd'hui, doit lutter pour conserver sa place à cause de l'isolement des individus dans la réception des phénomènes culturels et la mécanisation des arts.

HISTOIRE DU THEATRE

1. Le théâtre Antique (Les représentations théâtrales ont lieu lors de grandes fêtes religieuses).

Le genre tragique : chants qui accompagnent le sacrifice de Dionysos. Tragédie lyrique et dialectique. "Il faut inspirer terreur et pitié du spectateur" - Aristote.

ESCHYLE 525-466.

SOPHOCLE 496-405 : "Antigone", "Oedipe Roi".

EURIPIDE 480-406 : "Andromaque", "Alceste".

La comédie grecque : oeuvres d'actualité où l'écrivain attaque ses ennemis littéraires (ARISTOPHANE) et politiques.

2. Le siècle d'or du théâtre XVIe et XVIIe siècle.

La "Commedia" espagnole.

L'amour du théâtre tourne à l'idolâtrie. L'Espagne est le seul pays où ce théâtre nouveau reste dans l'esprit "sacré". La Commedia met en jeu l'honneur et l'Amour : peinture des moeurs et force des passions. Tableaux sur 3 journées.

CERVANTES (1547-1616) : "Don Quichotte de la Manche"

TIRSO DE MOLINA (1583-48) : "Don Juan".

CALDERON (1600-1681).

LOPE DE VEGA (1562-1635).

Le drame élisabéthain.

Le public londonien est aristocratique et populaire. Diversité sociale et psychologique des personnages. Variété et vigueur du style. Beaucoup de lyrisme et d'élan : héros portés au delà de leurs limites. Ils donnent l'ivresse de vivre, rejettent la censure et les interdits sociaux.

MARLOWE (1564-1693).

KYD (1558-1594).

SHAKESPEARE (1564-1616) : "Roméo et Juliette", "Othello", "Hamlet", "Le roi Lear", "Macbeth".

La commedia dell' Arte

Elle fait éclater le carcan des genres. Virtuose du jeu comique et des cabrioles. Théâtre de la rue, héritier des mimes errants et des baladins. Carnaval de jeux de scènes. Personnages : POLICHINELLE, ARLEQUIN, SCAPIN, SCARAMOUCHE, etc.

- GOZZI 1720-1806

- GOLDONI 1707-1793

- (La postérité de cette époque)

Le théâtre classique français

Corneille est créateur du théâtre classique. Héros triomphant de leur destin. Molière utilise toute une gamme d'effets comiques et s'attaque aux vices de l'homme. Racine peint la passion comme une force infernale qui détruit celui qui en est possédé.

- CORNEILLE (1606-1684) : "Le Cid", "Horace".

- MOLIERE (1622-1673) : "Don Juan", "L'école des femmes", "Les précieuses ridicules".

- RACINE (1639-1699) : "Andromaque", "Phèdre", "Britannicus", "Bérénice".

- GENET.

- BRECHT.

- IONESCO.

Exaltation de la solidarité humaine pour une révolte morale.

Médias et communications

DEFINITION

1. Petit Larousse : action de communiquer quelque chose (avis, message, renseignement). Transmission de l'information. Idée d'inter-activité, d'échange, de dialogue.
2. La communication est le processus par lequel les idées ou les données transitent d'un individu ou d'un groupe à un autre.
3. La communication désigne un déplacement de données (ou d'éléments) entre deux points caractéristiques de l'espace et suppose de fait la perméabilité des démarcations ainsi qu'une modification de l'état des choses aux extrémités du parcours, source et destination.
4. Communication de masse (ou mass media) : ensemble des techniques qui permettent la diffusion de messages écrits ou audiovisuels auprès d'une audience vaste et hétérogène - Ensemble des techniques contemporaines permettant à un acteur social de s'adresser à un public extrêmement nombreux et hétérogène ; les principaux mass media sont : la presse, les affiches, le cinéma, la radiodiffusion et la télévision.

les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC): combinaison d'ordinateurs, de logiciels, de réseaux et de banques de données multimédias. Utilisation du code digital, série de 0 et de 1 en laquelle on peut traduire tout message - textuel, sonore ou iconique. On parle de numérisation.

Evolution d'Internet:

- . 1969: Arpanet est créé par le département de la Défense aux EU pr faire des recherches sur la communication en réseaux.
- . 1973: premiers liens européens: des bases de l'armée de l'air amér. sont reliées par Arpanet en Angleterre et en Norvège.
- . 1981: lancement du minitel en France pour l'annuaire électronique.
- . 1982: création du terme "Internet"
- . 1990: fin d'Arpanet.
- . 1993: la Maison-Blanche est sur Internet: president@whitehouse.gov
- . 1994: explosion du World Wide Web; dvpt des activités commerciales sur Internet.
- . 1995: lancement de Microsoft Network (MSN)
- . 1997: essor du commerce électronique et de la pub sur Internet.
- . 1999 : tél portables avec messagerie internet; la net economy: fusions et acquisitions en série; la capitalisation boursière des Internet Cies dépasse celle des grandes entreprises indus traditionnelles; les start up.

On compte 25 millions d'ordinateurs connectés au réseau.

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

- vidéocassette, vidéodisque
- télétexte (Antiope) : service de communication de textes ou de graphiques sur un récepteur de télévision et vidéotexte.
- l'utilisateur peut consulter des banques de données et faire des transactions (messageries, achats). C'est le développement de la télématique, un terme inventé en 1978 par Simon Nora et Alain Minc dans un rapport sur "l'informatisation de la société".
- mise en place de nouveaux réseaux de communication : 1982.
- le gouvernement opte pour un "plan câble".
- 1990 : satellites de télédiffusion directe.
- multiplication des outils de communication : nouveaux types d'échanges (messagerie par Minitel)
- Autoroutes de l'information, Intranet (entreprises, administrations, etc.), Internet (e-mail, discussions en direct, etc.), téléphones portables (avec de nouveaux réseaux par satellites : on peut désormais appeler et être appelé de n'importe où sur la surface du globe. Réception de fax, de messages électroniques).

LES NTIC ET L'INTERNET

Définition

Le secteur des NTIC couvre l'ensemble des industries et services qui produisent, traitent ou transmettent des informations ou qui fournissent l'infrastructure nécessaire au fonctionnement d'internet selon l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques) : **TV, ordinateur, logiciel, téléphone,...**

La liberté :

- Sous la forme actuelle de réseaux anarchiques comme internet, la **capacité d'expression** est énorme

- **Risques de manipulation et de conditionnement idéologique si ces réseaux sont contrôlés par quelques grands groupes industriels**

La sécurité :

- Ces réseaux sont le terrain d'une **criminalité transnationale**(organisations criminelles et terroristes) qui laisse les polices et la justice impuissantes en y développant leur activité

- La confidentialité des info et la sécurité des transactions financières ne sont pas garanties (**hackers**)
- Moyens de **surveillance policière** plus étendus avec les recoupements de fichiers, télésurveillance

La démocratie :

- **Simplification des procédures de consultation populaire** pour faciliter la participation directe des citoyens à la vie politique

Implications culturelles

- **Rayonnement mondial pour chaque culture même minoritaire**
 - **Formation et éducation sont accessibles plus facilement par ses réseaux**
 - **Prédominance de la culture américaine** avec l'usage exclusif sur ces réseaux de la langue anglaise

Implications militaires

- On est passé de la guerre de destruction matérielle à la **guerre de l'information et du renseignement**

Implications juridiques

- La **territorialité du droit est remise en cause** par les moyens de télécommunications.
- Le **contrôle juridique des réseaux suppose probablement la mise en place d'organes internationaux.**

Implications économiques

- Le **télépaiement et le télécommerce en plein essor vont contribuer à accroître la mondialisation**, en intensifiant les échanges internationaux et en motivant de nouvelles délocalisations d'entreprises, notamment dans le secteur des services où de nombreuses opérations peuvent être menées en temps réel.
- un **creusement des inégalités entre le Nord et le Sud et l'exclusion des travailleurs ne maîtrisant pas ces techniques.**

Implications psychologiques

- **la fuite dans le virtuel**
- la relation par "e-mail" ou par "forum de discussion" des **liens de sociabilité inédits** sont ainsi expérimentés.

TELECOMMUNICATIONS

DEFINITION

- Mot inventé en 1904 par Edouard Estaunié, ingénieur, inspecteur des Télégraphes, romancier et académicien.
- "Ensemble des moyens de communication à distance." (Larousse)
- "On entend par télécommunications toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, radioélectricité, optique ou autres systèmes électromagnétiques." (texte de la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications)

NOTIONS TECHNIQUES

- terminal : appareil d'émission et de réception de l'information (téléphone, télévision, ordinateur, télécopieur, fax...).
- canal : voie d'acheminement de l'information (cable téléphonique, faisceau hertzien, liaison par satellites, etc.).
- numérisation : représentation de l'information sous forme de chiffres (0 et 1), ce qui permet de faire circuler un grand nombre de données de toute nature par le même canal. Si ces données sont analogiques, c'est à dire sous forme d'un signal continu et modulé (comme le son ou l'image), la machine les transforme en données numériques à l'émission puis les retransforme en données analogiques à la réception.
- compression : réduction du volume de données en supprimant les informations inutiles ou redondantes (par exemple, les blancs sur une page) afin de faciliter le traitement des données.
- commutation par paquets : technique de transmission qui consiste à diviser l'information en paquets qui transiteront selon diverses voies et seront réassemblés à la réception, le réseau des canaux est ainsi utilisé plus intensivement et l'information circule plus vite.
- cyberespace : mot inventé par le romancier américain William Gibson, monde virtuel constitué par les réseaux de télécommunication.

IMPLICATIONS

Implications politiques (stricto sensu) :

- la liberté : les nouveaux moyens de télécommunications offrent au simple citoyen une capacité d'expression dont il n'avait jamais joui auparavant, du moins sous leur forme actuelle de réseaux anarchiques, mais si les réseaux sont contrôlés par des groupes oligopolistiques détenant la plus grande part de l'information et de la création culturelle, les possibilités de manipulation et de conditionnement idéologique atteindront une ampleur quasi irrésistible.
- la sécurité : les réseaux informatiques mondiaux sont le terrain d'une criminalité transnationale qui laisse les polices et les justices impuissantes. En raison de l'habileté des "hackers" ou "pirates informatiques", la confidentialité des informations et la sécurité des transactions par télé-paiement ne sont pas encore garanties. Les

organisations criminelles ou terroristes se sont emparés de ces instruments pour développer leurs activités

- la démocratie : ces progrès techniques, tout en augmentant la liberté d'expression et la liberté d'information, pourraient simplifier les procédures de consultation populaire et ainsi faciliter la participation directe des citoyens à la détermination de la politique. Par ailleurs, ils donnent à l'Etat des moyens de surveillance policière plus étendus : l'espionnage de la vie privée trouve ici un champ d'action particulièrement prometteur, grâce aux recoupements de fichiers et à la concentration des données personnelles.

Implications culturelles

Les moyens modernes de télécommunication donnent à chaque culture un rayonnement mondial, amplifiant par-là les affirmations identitaires. Mais ces moyens techniques imposent l'usage de l'anglais et assurent la diffusion de la culture américaine, au détriment d'autres cultures et y compris dans ses manifestations les plus vulgaires. Entre l'hégémonie sous-culturelle et le métissage, l'avenir de la culture sera en grande partie influencé par ces technologies.

Implications militaires

Si la guerre électronique est déjà à l'ordre du jour, la prise en compte des techniques de communication et d'information par les stratégies se poursuit. On passe de la guerre du matériel où la destruction est le principal objectif, à la guerre de l'information où la désorganisation est l'objectif principal.

Recherche du renseignement et sabotage des liaisons de l'ennemi sont devenus des missions cruciales pour les armées et elles dépendent étroitement des innovations réalisées dans ce domaine technique.

Implications juridiques

La territorialité du droit est remise en cause par les moyens de télécommunications. Un nombre croissant d'activités sont pratiquées à l'échelle de la planète et par-dessus les frontières. Les législations nationales sont alors dépassées. Le contrôle juridique des réseaux suppose probablement la mise en place d'organes internationaux.

Implications économiques

Le télépaiement et le télécommerce en plein essor vont contribuer à accroître la mondialisation, d'une part en intensifiant les échanges internationaux, d'autre part en motivant de nouvelles délocalisations d'entreprises, notamment dans le secteur des services où de nombreuses opérations peuvent être menées en temps réel. Le divertissement est un élément prépondérant de cette télééconomie qui est surtout destinée aux sociétés de consommation occidentales et aux classes sociales dotées d'un pouvoir d'achat suffisant. Ce mode de fonctionnement économique post-industriel pourrait avoir comme effets un creusement des inégalités entre le Nord développé et le Sud sous-développé et l'exclusion des travailleurs ne maîtrisant pas ces techniques.

Implications psychologiques

On peut craindre une tentation de la fuite dans le virtuel, mais la nouveauté essentielle apportée par les télécommunications est la

"multiplication des personnalités" rendue possible par la multiplicité des échanges anonymes avec d'autres individus. A la relation épistolaire caractéristique des XVIIIème et XIXème siècles, succédera la relation par "e-mail" ou par "forum de discussion" qui met en contact des personnes éloignées et des personnalités encore plus nombreuses ; des liens de sociabilité inédits sont ainsi expérimentés.

LA TELEVISION

DEFINITION :

Technique nouvelle de communication et de propagation de la culture existante. C'est aussi un moyen d'expression permettant une ouverture au monde.

Histoire politique

01.- jusqu'en 1982 : Monopole (RTF, puis ORTF, puis éclatement en 7 organismes indépendants, mais toujours publics)

02.- 1982 : Fin du monopole (Canal+ en 1984, la 5 et la 6 en 1986)

03.- Privatisation de TF1 (loi du 30 septembre 1986).

04.- 1995 : Loi favorisant le regroupement des sociétés du secteur privé.

05.- Loi du 1^{er} août 2000 : Société France Télévision détenant la totalité du capital des SNP (sociétés nationales de programme) France 2, France 3 et la Cinquième.

Histoire juridique

01.- Art. 11 de la Déclaration de 1789 : *" La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi "*.

02.- Contrôle : Haute Autorité (1982), Commission nationale de la communication et des libertés (1986), Conseil supérieur de l'Audiovisuel (1989).

Histoire économique

01.- Jusqu'à la fin des années 70, financement quasi exclusif par la redevance.

02.- Depuis 1996, les entreprises financent près de la moitié des dépenses par l'achat d'espaces publicitaires.

L'EMPLOI

DEFINITIONS

- Le mot emploi a trois sens différents :

1. Dans le sens courant et micro-économique, l'emploi désigne à la fois l'exercice d'une activité économique et le poste de travail.
2. Dans le sens courant et macro-économique, l'emploi est un élément de la conjoncture économique. De ce point de vue, le volume de l'emploi s'appréhende par les statistiques des effectifs occupés et la durée réelle du travail. Si toute la population en âge de travailler exerce un emploi avec une durée de travail conforme à leur désir, tout en respectant la durée maximum légale, le plein emploi existe.
3. Dans le sens comptable, l'emploi est une utilisation des ressources que sont les biens et services.

NOTIONS VOISINES OU CONTRAIRES.

- **POPULATION ACTIVE : population de plus de 16 ans ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi.**
- **CHOMAGE : (Définition du Bureau International du Travail) : inactivité forcée de la main d'oeuvre d'une population sans emploi, effectivement à la recherche d'un emploi et disponible.**
- Il faut donc distinguer le chômage involontaire du chômage volontaire.

LES POLITIQUES DE L'EMPLOI :

- Politique de l'emploi : politique du plein emploi et du meilleur emploi. Elle doit prendre en compte les contraintes structurelles : c'est à cela que répondent les politiques d'éducation (formation professionnelle et formation permanente instituées en 1972) ; les politiques d'aménagement du territoire, les politiques industrielles, les politiques sociales d'aide aux victimes du chômage.

- La politique de l'emploi peut aller jusqu'à des politiques commerciales (mesures en faveur de l'exportation, mesures protectionnistes...).

* Dans le cadre de la lutte contre le chômage, on distingue le traitement social et le traitement économique :

contrats emploi-solidarité (CES) pour les jeunes ; stages d'initiation 1. le traitement social () : relèvement des allocations chômage ; à la vie professionnelle (SIVP) ; stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) ; baisse de la durée de travail et baisse de l'âge de la retraite. Son but est d'éviter l'exclusion dans des sociétés où le travail reste le référent social principal.

2. traitements économiques :

- Politique libérale : toute la pensée libérale repose sur une hypothèse implicite de plein emploi. Le chômage est une conséquence naturelle et

temporaire du jeu de marché. Ce déséquilibre se corrige de lui-même par les mécanismes automatiques du marché. Il faut donc **mettre en place les conditions d'un marché concurrentiel et améliorer l'efficacité du travail.**

- **Politique keynésienne : politique active de l'Etat avec une relance de la consommation et le soutien des investissements.**

* **Certains préconisent une troisième voie : la réduction du temps de travail et donc le partage du travail (ce qui est différent de l'optique libérale selon laquelle la solution résiderait dans le partage des salaires). La relance économique n'est plus perçue comme un moyen de création d'emplois.**

L'histoire

Définition

Succession d'événements dans la durée

L'Histoire consiste en trois aspects complémentaires :

1. Les faits
2. Les dates
3. Les protagonistes

À la fois récit, discipline et activités des hommes

Historicisme :

1. Doctrine selon laquelle l'Histoire, sans recours à la philosophie, est capable d'établir certaines vérités morales ou religieuses.

2. Position qui consiste à *rechercher l'explication d'un phénomène*, notamment dans les sciences humaines, à partir de sa place dans l'Histoire.

* **Historisme** : Philosophie selon laquelle toutes les valeurs, comme tout objet de connaissance, *résultent* d'une évolution historique (cf. NIETZSCHE et SPENGLER)

* **Ecole historique** (en économie) : Doctrine économique reposant sur l'affirmation de la relativité et de la mobilité des phénomènes économiques (s'oppose à l'école classique croyant à un ordre naturel, aux lois permanentes et universelles).

* **Matérialisme historique** : Théorie à visée scientifique selon laquelle l'Histoire "faite" ou "en train de se faire" est, certes, connaissance théorique, mais aussi mise en oeuvre des lois générales de l'évolution des sociétés (Foi en l'existence de telles lois).

* **Historicité** : Caractère de ce qui est historique.

* **Historisant** (adj.) : Qui envisage un phénomène dans une perspective historique.

ruse de la raison : permet d'expliquer que les événements se produisent dans l'histoire avec une absolue nécessité, à travers les actions et les passions humaines, mais précisément les hommes qui réalisent cette nécessité ne la contrôlent pas, ne la maîtrisent pas.

L'Histoire est-elle une science ?

- Pour COURNOT, l'Histoire est une suite ordonnée événements dont aucune théorie ne suffirait à expliquer la succession (*in* critique philosophique).
- Selon Arthur SCHOPENHAUER (1788-1860), l'Histoire ne peut être une science : "elle rapporte ce qui a été une seule fois et n'existe plus jamais ensuite" (Le monde comme volonté et comme représentation) .
- Fernand BRAUDEL veut enrichir le champ de l'étude historique par des contacts avec les autres sciences : l'Histoire serait donc une science à part entière.
- Karl JASPERS (1883-1969) écrit : "Pour être historique, il faut que le phénomène particulier soit unique, irremplaçable, non réitéré". Il est difficile d'ériger l'Histoire en science.

L'HISTOIRE A T-ELLE UN SENS ?

- Karl MARX (1818-1883) s'appuie sur une explication matérialiste des faits historiques. Le moteur de l'Histoire est la lutte des classes. Il s'inspire des leçons de HEGEL, mais critique sa philosophie de l'Histoire.
- Friedrich HEGEL (1770-1831) décrit le développement historique au moyen de la dialectique. Pour HEGEL, l'Histoire universelle est la marche graduelle par laquelle l'Esprit se réalise et se connaît dans sa totalité (La raison dans l'Histoire).
- Selon Emmanuel KANT (1724-1804), la nature réalise un plan dans l'Histoire, à travers la liberté des hommes (La philosophie de l'Histoire).
- Ludwig FEUERBACH (1820-1895) défend l'idée d'un déterminisme historique : "partout où le hasard semble jouer à la surface, il est toujours sous l'empire des lois cachées, et il ne s'agit que de les découvrir"
- Antoine, Augustin COURNOT (1801-1877) affirme la nécessité des liaisons causales entre les événements historiques.
- Maurice MERLEAU-PONTY (1908-1961) oppose à l'idée d'une téléologie dans l'Histoire la notion de contingence (autour du marxisme, in Sens et non-sens)

Les périodes

Les périodes majeures de l'histoire sont, par convention :

- **Avant l'Histoire :**
 - la **préhistoire** (de l'apparition de l'homme jusqu'à l'émergence des premières civilisations)

- la **protohistoire** (période intercalaire des « peuples sans histoire », c'est-à-dire des civilisations postérieures à l'invention de l'écriture mais n'en faisant pas usage ; par exemple, les Celtes, les civilisations pré-coloniales de l'Afrique noire ou les « Indiens » d'Amérique entrent dans cette « période »).

- **L'Histoire :**

- l'**Antiquité** (des premières civilisations jusqu'à la disparition de l'empire romain d'occident, en 476),
- le **Moyen Âge** (jusqu'à la découverte de l'Amérique, en 1492),
- la **période moderne** (jusqu'à la Révolution française, en 1789),
- la **période contemporaine** (jusqu'à nos jours).

L'immigration

Définition

Juridiquement, un étranger est une personne résidant en France mais qui n'a pas la nationalité française. Immigrés est quelqu'un né à l'étranger qui est entré en France et qui s'y est installé de façon durable, souvent de manière définitive (possibilité de nationalité française). Il se distingue donc du migrant qui séjourne pour une durée très limitée en France, avec l'intention de retourner dans son pays.

Clandestin : personne entrée en secret dans le territoire.

Sans-papiers : personne entrée légalement sur le territoire mais dont le séjour devient irrégulier suite à une mesure politique.

Réfugié : c'est un statut juridique.

Assimilation : volonté du pays d'accueil de ne pas avoir à noter de différence entre les individus étrangers et ses ressortissants nationaux. Elle préconise l'effacement des différences ethniques au nom d'un civisme conçu comme un universel et lié à la DDHC.

Acculturation : Processus de changement culturel qui résulte des contacts entre cultures différentes

Insertion : volonté d'un accueil respectueux de différences de mœurs et de coutumes des étrangers.

Intégration : concerne les nationaux aussi bien que les étrangers , dynamique consistant à se constituer comme partie d'un tout.

Ghetto : C'est en général un quartier où une population, une ethnie homogène se rassemble. Ces quartiers sont tenus à l'écart du fait de la pauvreté, de la violence ou de la méfiance que cela inspire. Coupés de la ville ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes, ce qui crée un cercle vicieux.

Ethnie : « peuple en grec », c'est un groupe humain qui a la même origine (race, pays, région), qui partage la même langue et plus généralement la même civilisation (religion, coutume, nourriture, ..).

I' Ethique

Etymologie : Ethique (vient du Grec) ; Morale (vient du Latin, renvoie à la notion de mœurs).

Domaines : Comportements quotidiens, Politique, Recherche scientifique.

Définitions :

* l'éthique relèverait de la conscience individuelle ; proche de la notion de droit naturel, source du droit positif.

* Morale (deux approches) :

- spiritualiste (Kant) : résulterait des exigences de la Raison pure (universelle, intemporelle)

- matérialiste : naîtrait des exigences du réel (donc, serait susceptible d'évoluer avec lui).

Bio éthique : attitude morale adoptée en face de différents savoirs et différentes techniques, particulièrement lorsqu'il concerne la vie humaine.

Citations

« Il faut étudier la société par les hommes et les hommes par la société : ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale entendront jamais rien à aucune des deux. » Jean-Jacques Rousseau, Émile ou de l'éducation

« La bonne politique n'est pas de s'opposer à ce qui est inévitable ; la bonne politique est d'y servir et de s'en servir. » Ernest Renan

« L'élection encourage le charlatanisme » Ernest Renan

« La perfection des moyens et la confusion des buts semblent caractériser notre époque. » Albert Einstein

Mots-clés :

solidarité, équité, fonds éthiques, bien public, intérêt général, pouvoir éthique de conviction, de responsabilité

morale : se veut universelle car fondée sur la raison.

Enjeux :

responsabilité

changement climatique techniques

principe de précaution
développement durable
Sécurité alimentaire
l'euthanasie
l'avortement

équité de droits entre les hommes et les femmes

L'**Éthique** est un terme général utilisé pour désigner ce que l'on appelle aussi « science (étude) de la morale ». Elle cherche principalement à comprendre la nature de la moralité. En philosophie, avoir un comportement éthique signifie faire ce qui est « juste » ou « bien ». La tradition occidentale nomme parfois l'éthique **philosophie morale**.

C'est une des quatre branches principales de la philosophie, aux côtés de la **métaphysique**, de la **logique**, et de l'**épistémologie**.

L'éthique est, avec l'esthétique, un aspect de l'axiologie, qui désigne la science des valeurs ou la théorie des valeurs morales dans la terminologie contemporaine. En fait, l'éthique est inséparable de l'esthétique, comme, dans un discours, le fond devrait être lié à la forme.,

Affirmations de principe (et règles d'action qui en découlent) :

- primauté de la vie (et protection de celle-ci)
- primauté de l'enfant à naître (et protection de celui-ci).
- mais aussi, liberté de la femme (et défense de celle-ci)
- mais aussi, dignité de l'homme (et défense de celle-ci)
- principe de non patrimonialité du corps (gratuité du corps et de ses éléments ; non-brevetabilité du gène) ; position des USA.
- Principe de l'anonymat réciproque (transfusion sanguine, prélèvement d'organe).

02.- Interdictions :

- eugénisme
- euthanasie (Jean Paul II : "*Il n'appartient à personne de fixer un quelconque seuil de vie* ").
- avortement au-delà du délai légal ou pour des raisons non-thérapeutiques.
- vente du corps, de ses éléments et de ses produits.

03.- Rapports entre l'éthique et le droit. L'éthique, comme la morale imprègne le droit naturel ; elle est, par l'intermédiaire de la doctrine, " source des sources " du droit

Thèmes associés :

Développement durable, commerce équitable, actions humanitaires, code de déontologie médiatique (**médias**), moralisation des affaires, charte de l'excellence, transparence au risque du mépris de la distinction public/privé

LA RELIGION

Définition

système de croyances et de pratiques, impliquant des relations avec un principe supérieur et propre à un groupe social.

- La définition la plus utile semble être celle de l'école française de sociologie, qui a le mérite de rassembler les éléments constitutifs de la religion : lien de piété unissant les hommes ; présence de rites ; présence de mythes (récits relatifs à l'origine de l'homme et du monde) ; séparation du sacré et du profane.

- Durkeim en donne la définition suivante : *"un système solidaire de croyances et de pratiques liées aux choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté appelée église tous ceux qui y adhèrent."*

Si Dieu est mort, l'art doit nous dire quelque chose sur le pourquoi de ce monde, sur notre rapport à la mort, sur ce qui dépasse notre approche rationnelle du réel. L'art doit être un pont vers une forme de transcendance. Dans un monde muet du point de vue de Dieu, l'homme aurait ainsi soif de sacré. Il puiserait alors à la source de l'art.

sécularisation (processus par lequel l'esprit laïque l' emporte sur l'esprit religieux)

Croyance : Ce que l'on croit vrai ou vraisemblable ou possible.

Dogme : Doctrine qui s'impose au croyant

Modernité : La rupture avec la tradition, mais elle porte aussi en elle le principe de sa disparition.

Rationalité : Selon Max Weber, elle correspond à une adéquation entre les moyens et les fins poursuivis ou bien à une cohérence entre l'acte et la conviction d'un acteur.

Sacré : Ce qui est considéré comme habité d'un pouvoir qui dépasse celui des hommes et celui de la nature (s'oppose à profane).

Sécularisation = laïcisation : Processus social conduisant à séparer la vie civile de la vie religieuse, chacune ayant ses biens, son autorité, ses devoirs.

Étymologie : relegere : rassembler

La religion opium du peuple : Marx

la religion, stratagème moral des faibles : Nietzsche

soutien psychologique des hommes : Freud

Citations :

« la dernière valeur sacrée est le moi ». Georges Minois

« il n'y a jamais eu de société sans religion. » Henri Bergson

« Il faut passer d'un islam en France à un islam de France ».

- E. KANT : *"La religion est la connaissance de tous nos devoirs comme commandements divins"* -

- SCHLEIERMACHER : *"La religion consiste dans le sentiment absolu de notre dépendance"*

- J. PROUDHON : *"Comme la religion sut ennoblir le travail, rendre la douleur légère, humilier l'orgueil du riche et relever la dignité du pauvre !"*

- K. MARX : *"La religion n'est que le soleil illusoire qui gravite autour de lui-même... exiger qu'il renonce aux illusions sur sa situation, c'est exiger qu'on renonce à une situation qui a besoin d'illusions"*.

- B. CONSTANT : *"Le sentiment religieux est un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature"* (ainsi les diverses religions ne seraient que les formes successives du développement de ce fait primordial).

- FEUERBACH - *"Pour enrichir Dieu, l'homme doit s'appauvrir ; pour que Dieu soit tout, l'homme doit n'être rien"* .

- MERLEAU-PONTY Sens et Non-sens : *"La religion fait partie de la culture, non comme un dogme ni comme une croyance, mais comme un cri"*

thèse de Marx selon laquelle *"la religion est une idéologie comme une autre"*.

RELIGION ET PHILOSOPHIE.

- Ayant cependant mis en évidence dans Du contrat social, le fait que les cultes renforcent le lien social (cette idée était déjà présente chez un auteur comme Machiavel), Rousseau propose l'instauration d'une religion

civile dont les dogmes se rapporteraient seulement à la morale et aux devoirs envers autrui - ce qui éviterait tout risque d'intolérance et de fanatisme - et seraient inscrits dans la législation.

- Le XIXe siècle est celui d'une dénonciation radicale de la religion présentée comme entrave à l'émancipation de l'humanité. Les trois "maîtres du soupçon" sont Marx , Freud (L'avenir d'une illusion) et Nietzsche qui annonce la mort de Dieu.

* Marx formule deux critiques essentielles à l'encontre de la religion : d'une part, il reprend la thèse de Feuerbach (L'essence du christianisme) sur l'aliénation religieuse, selon laquelle la religion est une perte par l'homme de sa substance, celui-là projetant dans un "être divin", extérieur à lui, le meilleur de lui-même ; d'autre part, il dénonce la religion comme instrument de domination de la classe bourgeoise - il qualifie la religion d'"opium du peuple".

* Pour Freud, la religion réalise de façon illusoire les désirs infantiles de l'homme : la religion a une fonction consolante parce qu'elle offre la perspective d'un au-delà dans lequel le désir réprimé par les exigences de la "civilisation" trouvera sa satisfaction ; par ailleurs, elle répond au besoin de protection et d'amour de l'homme par l'image d'une providence bienveillante sous la forme de Dieu le Père. La religion serait la "névrose obsessionnelle de l'humanité", une illusion fonctionnant sur le désir, qui aide l'homme à accepter la mort et l'incompréhension du monde.

PLACE DES GRANDES RELIGIONS AUJOURD'HUI

(**Source** : Odon Vallet "A la mondialisation des échanges correspond le brassage des croyances", Le Monde, 26 octobre 1999)

Christianisme : 1^{ère} religion mondiale avec 1,7 milliards de baptisés
Les 3 premiers pays catholiques sont : Brésil, Mexique, Philippines
(en 1939 : France, Italie, Allemagne)

Les 3 premiers pays protestants sont : États-Unis, Nigéria

Islam : 2^e religion mondiale avec 1,1 milliards de croyants
50% à l'Est de l'Indus (de moins en moins arabe ou proche-oriental)
4 premiers pays musulmans : Indonésie, Pakistan, Bangladesh, Inde

Hindouisme (3^e)

Bouddhisme (4^e)

Le travail

Définition

Ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile ou jugé tel ; état, d'une personne qui agit avec suite en vue d'obtenir un tel résultat.

Citations :

« le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. » Voltaire, candide

« le travail est indispensable au bonheur de l'homme » Alexandre Dumas fils

"Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" (La Bible).

"Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger" (Saint Paul).

"L'oisiveté est l'ennemie de l'âme" (Saint Benoît).

"Je propose de substituer le principe suivant à celui de l'Evangile : l'homme doit travailler" (H. de Saint Simon).

"A l'avènement du communisme, le travail cessera d'être un moyen de subsistance pour devenir le premier besoin vital" (Marx).

"La faculté de travailler, qui distingue l'homme de la brute, a sa source dans les plus hautes profondeurs de la Raison" (Proudhon).

" Tout travail travaille à faire un homme en même temps qu'une chose" (E. Mounier).

"Travail, Famille, Patrie" (Devise de l'Etat français).

"Il faut travailler, sinon par goût, au moins par désespoir, puisque tout bien vérifié, travailler est moins ennuyeux que s'amuser" (Baudelaire).

Points de vue :

permet le lien social

Valeur morale

éloigne du vice

lutte contre l'ennui

rend libre

hygiène mentale

indépendance, subvention à nos besoins

émancipation

identité, réalisation de soi

participe à la création de richesses

combler ses besoin

au coeur de la socialisation

ouvres des droits (à l'emploi, dans l'emploi, par l'emploi)

La science et la technique

DEFINITIONS

1. La définition de la science a beaucoup évolué depuis Aristote ("ce qui concerne le nécessaire et l'éternel").
2. Aujourd'hui, dans une conception large et peu rigoureuse, la science recouvre toute façon systématique et raisonnée d'appréhender le réel. Une définition plus étroite, applicable aux sciences naturelles, sous laquelle veulent se ranger les sciences sociales, suppose remplir certaines conditions : ensemble de connaissances, établi de façon systématique, à référence universelle et susceptible d'être vérifié. (lexique des sciences sociales DALLOZ).
3. Si l'on admet que les phénomènes obéissent à des lois et que ces lois sont connaissables, on peut dire que la science est l'ensemble de la connaissance des lois des processus naturels.
4. la science est un mode de connaissance critique.(Encyclopedia universalis)

CITATIONS.

RABELAIS - "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme".

Jean ROSTAND - "La science a fait de nous des dieux avant que nous soyons des hommes".

Martin HEIDEGGER - "La science ne pense pas".

Pierre THUILLIER - "Les savoirs sont ventriloques".

"Un monde gagné pour la Technique est perdu pour la Liberté" - Georges BERNANOS - La France contre les robots.

- "L'éminence même d'un spécialiste le rend plus dangereux" - Alexis CARREL - L'homme, cet inconnu.

- "L'erreur de Karl MARX est d'avoir cru que l'économie conditionnait la technique alors que c'est l'inverse" - Marcel MAUSS - Manuel d'ethnographie.

- "La pire des tyrannies, c'est celle des compétents" - Alain - Propos sur l'Education.

La génétique

I. LES OGM (organismes génétiquement modifiés)

Organismes biologiquement modifiés dans le but de les prémunir contre les parasites, les virus, de développer une protection accrue contre les chocs, le froid, les OGM garantissent un coût de production plus bas, des facilités de logistique, une qualité constante et une traçabilité des produits.

(ex : du lait de brebis médicamenteux, production de plastique par les plantes, ...)

1. Historique

- 1983 : premier OGM végétal en Belgique sur des plants de tabac
 - 1990 : 1^{er} plantes transgéniques cultivées aux USA
 - 1996 : Autorisation européenne d'importer du soja transgénique de Mosanto
 - 1997 : Autorisation de culture de 3 plantes transgéniques en France (tabac, chicorée et colza)

2. **Les questions éthiques** (transgression de l'ordre naturel substituant la sexualité à des pratiques artificielles)

- Le clonage d'être humain est interdit en Europe
- Moratoire sur le clonage humain aux USA
- Légalisation en GB du clonage thérapeutique (culture de pré-embryons avec des cellules saines)
- Clonage reproductif donne la possibilité de choisir les caractéristiques de son enfant est interdit

Étymologie : schola

Instruire : définition : construire en inculquant des connaissances

Éduquer : « conduire hors de », « sortir de », travail sur la conscience

Illettrisme : les personnes qui ne peuvent comprendre, seules, une information disponible seulement sous une forme écrite, après avoir été scolarisées au moins cinq années.

Analphabètes : ceux qui n'ont jamais appris à lire et à écrire

Non-directivité : Méthode d'éducation fondée essentiellement sur l'écoute et la reconnaissance favorable à l'épanouissement et à la citoyenneté.

L'**éducation** est l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles d'un être humain. Par extension, l'éducation désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages.

Enseigner est donc éduquer, mais éduquer n'est pas forcément enseigner.

Citations « et l' école du monde, en l'air dont il faut vivre, instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre. » Molière, l'école des maris

« je préfère une tête bien faite à une tête bien pleine » Montaigne

« le rôle de l'école est d'apprendre aux enfants ce qu'est le monde. » Hannah Arendt, la crise de la culture

« après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple » Danton

« Qui s' instruit sans agir, laboure sans semer. » Proverbe arabe

« *Be very careful about what you put in his head, for you will never, ever, put it out.* » ([l'évêque Berkeley](#))

« Prenez bien garde à ce que vous lui mettez en tête car vous ne pourrez jamais, jamais, l'en faire sortir. »

« L'éducation coûte cher ? Hé bien, Messieurs, essayez donc l'ignorance ! ». (Abraham Lin).

L'environnement

Définition :

Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologique) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs.

Ecologie : Du grec "*Eikos*, demeure" et "*logos*, science".

- Terme proposé, en 1866 par HAECKEL pour désigner la science qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu où ils vivent : c'est donc au départ une discipline biologique dont les applications pratiques sont nombreuses :

- . Utilisation des ressources naturelles,
 - . Lutte contre la pollution,
 - . Protection de la nature en raison de la dégradation croissante des équilibres naturels,
 - . Aménagement des territoires.
- * Puis l'idéologie s'est emparée de l'écologie : Ecologie + Politique = écologie politique

Citations :

« la terre a une peau, et cette peau a une maladie. L'une de ces maladies s'appelle l'homme. » Nietzsche

« L'environnement, c'est tout ce qui n'est pas moi. » Einstein

« Riches et pauvres, nord et sud, est ou ouest, tous les pays sont à la fois responsables et victimes de la destruction du milieu naturel » (G. RUFFOLO)

« L'avenir du monde vivant doit passer avant l'exploitation aveugle de la terre » (V. GISCARD D'ESTAING - 1984).

BIBLIOGRAPHIE

- Introduction à une véritable histoire du cinéma - J.L.GODARD
- Le cinéma et Esthétique du cinéma, H. AGEL.
- Esprit du cinéma, J. EPSTEIN.
- Intelligence du cinématographe, Marcel L'HERBIER.
- Le 7 ème Art, P. DUVILLARD.
- Cinéma d'hier, cinéma d'aujourd'hui, René CLAIR.
- Entretiens autour du cinématographe - J. COCTEAU.
- Le goût de la beauté" , Eric ROHMER
- Faire un film, F. FELLINI.
- JP. Sartre : Qu'est-ce que la littérature ?
- R. Escarpit : Sociologie de la littérature.
- Georg Luhaçs : Théorie du Roman.
- Girard : Mensonge romantique et vérité romanesque.
- D. GAMBIER et M. VERNIERES - Le marché du travail (Economica 1982).
- FRIEDMANN - Traité de sociologie du travail .
- Y. BAROU et RIGAUDIAT - Les 35 Heures et l'emploi - Coll. "Pluralisme" - La Documentation française - 1983.
- Chômage et politiques - Les cahiers français - N° 195.
- D.KIRCHNER & C.LAURENT - La durée du travail.
- La politique sociale : J. GUEGEN-BARTE et M. BARTE - HATIER.
- John Maynard KEYNES - Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie - PARIS PAYOT 1985 (réédition).
- Guy ROUSTANG - L'emploi : un choix de société - PARIS 1987
- Alfred SAUVY - La machine et le chômage : le progrès technique et l'emploi - PARIS DUNOD 1980
- Michel ALBERT - Le pari français - Editions du seuil 1985.
- R. CASTEL - Métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat - FAYARD - Paris 1995.
- J. BIDEt et J. TEXIER (sous la direction de) : La crise du travail - PUF - Paris 1995.
- M. MARVANI - Socologie de l'emploi - La découverte - Repères - Paris 1993.
- J. RIFKIN - La fin du travail ? - La découverte - Repères - Paris 1993.
- Dossiers & Documents, Hommes/Femmes : la marche vers l'égalité, Le Monde, fév. 2000.
- Manière de voir 44, Femmes, le mauvais genre ?, Le Monde diplomatique, mars-avril 1999.
- Vallet Odon, Déesses ou servantes de Dieu? Femmes et religions, Découverte Gallimard, 1994.
- Margaret Maruani et Chantal Nicole, Au labeur des dames, Syros, Paris, 1989